de la Religion. Les deux Missionnaires confission eux-mêmes qu'ils étoient Prêtres & Ministres de la Religion.

On conduisit les deux Missionnaires dans une prison destinée pour les criminels condamnés à mort : des foldats faisoient sentinelle nuit & jour; on tenoit les deux Missionnaires éloignés l'un de l'autre; on ne permettoit pas qu'ils pussent ni se voir, ni se parler. On alla chercher le Pere Jean Hicû, un de nos Prêtres Tonquinois, pour leur administrer le Sacrement de Pénitence. Il donna quelques deniers pour obtenir la permission d'entrer. Il n'eut le temps d'entendre que la confession de l'Européen, ensuite on le pressa de sortir. Il risqua d'être découvert & pris. Il fallut donner de nouveau des deniers aux fentinelles pour qu'ils permissent de rapprocher les deux cages l'une de l'autre, & l'Européen confessa le Prêtre Tonquinois, son confrere. C'est ainsi que nos deux Prêtres, Confesseurs de la Foi, se préparoient au martyre. Ils préchoient la religion à tous ceux qui alloient les voir. Ils disoient des prieres continuelles; ils étoient gais, fort résignés, & attendoient dans une grande tranquillité d'ame le moment de consommer leur facrifice.

la da fu G

lei tés tês ha

fo

de bre dan do:

têt noi dei leu

cra gra